

Sarkozy annonce la privatisation Renforçons la mobilisation !

Changement de statut : privatisation même combat

Sans surprise, le Président de la République vient d'annoncer sa volonté de changer de statut de La Poste. Dans les faits, il veut surtout donner le départ de la privatisation de l'Entreprise publique. En effet, le fait que son statut ne soit ouvert, à sa création, qu'à des investisseurs publics n'est qu'un leurre pour tenter de rassurer le personnel et les usagers. Il est évident que, lorsque les marchés financiers auront relevé la tête, il s'agira de son introduction en bourse. C'est d'ailleurs, à peu de chose près, le même stratagème qui a été utilisé lors de la privatisation de France Télécom : changement de statut en 1996 et introduction en Bourse en 1997. Plus récemment, en 2004, lors du changement du statut d'EDF-GDF, Nicolas Sarkozy, ministre des finances, assurait que l'Etat resterait propriétaire d'au moins 70 % des deux entreprises. C'était d'ailleurs inscrit dans la loi. Un an plus tard, la part de l'Etat n'était plus que de 35 % à GDF !

Le mensonge comme argument...

Les arguments avancés aujourd'hui par le président laissent pantois. Il s'agit tout d'abord de l'importance de la dette. On nous annonce aujourd'hui que La Poste française est la plus endettée au monde. C'est faux ! D'ailleurs, il est pour le moins paradoxal que le responsable de l'Etat regrette une dette dont les gouvernements successifs sont les principaux responsables en ne compensant que très partiellement les missions de service public assurées par La Poste.

De plus, si la situation était si préoccupante, pourquoi le gouvernement s'apprête à ponctionner des dividendes cette année alors qu'il laisse près d'un milliard d'ardoise au titre des missions de service public non compensées ?

Le changement de statut : C'est non !

Monsieur Sarkozy avance que La Poste aurait besoin de 3 milliards d'ici 2012. Cela n'impose nullement un changement de statut de La Poste. Il suffit que l'Etat rémunère convenablement les missions d'aménagement du territoire, de service universel courrier, d'accessibilité bancaire et d'aide à la presse. 1 milliard d'euros par an, on tombe pile poil sur la somme réclamée par La Poste !

Aucune raison économique et encore moins sociale ou sociétale ne justifie le changement de statut de La Poste. Il s'agit d'une décision dogmatique et libérale qui met très gravement en péril le service public.

Pour Sud-PTT, le changement de statut n'est pas une fatalité. Sud-PTT appelle donc l'ensemble des postier-es et des usagers à s'opposer à cet acte de privatisation. D'ores et déjà, elle appelle les postiers à se joindre massivement et activement à la journée de mobilisation interprofessionnelle du 29 janvier.



Le dialogue : pas le point fort du président

Sur la forme Sud-PTT s'étonne de l'annonce de ce jour, alors que les syndicats et des parlementaires sont conviés demain à l'Elysée justement sur ce sujet.

L'attitude du président de la République démontre le peu de cas qu'il réserve aux représentants du peuple ainsi qu'aux représentants du personnel. Ca promet pour l'avenir de l'entreprise de service public.



FÉDÉRATION des activités postales et de télécommunications

25/27 Rue des envierges
tel 01 44 62 12 00 : fax 01 44 62 12 34
sudptt@sudptt.fr <http://www.sudptt.fr>